



**Présents :** MM. BACCONNET – BARRIERE - BLANCHON- DUBOISSET- CLOAREC- LENOBLE - MOUILLET- MOURLON- POUCHOL- SENETAIRE

**Absents :** MM. CHAMBON (pouvoir à Mme LENOBLE) – COTTET - DEBOUDARD (pouvoir à Mr MOURLON)

**Date de convocation :** 18/09/2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-six septembre, le Conseil Municipal de Charensat, dûment convoqué s'est réuni à 20h00 en la salle du Conseil de la Mairie, lieu ordinaire de ses réunions pour la tenue d'une séance, sous la présidence de Mr François BLANCHON, Maire de Charensat.

Mme BACCONNET Chantal a été nommée secrétaire de séance.

Mme LENOBLE fait remarquer que, sur le compte-rendu du 03/08/2017, il y a eu une erreur sur l'approbation du compte-rendu du 22/06/2017 et 30/062017, c'était 8 pour et 4 abstentions, sinon aucune autre remarque.

**Approbation du compte-rendu du 03/08/2017 :** 8 pour - 0 contre - 4 abstentions

### QUESTIONS DEBATTUES

**Les délibérations sont réputées prises à l'unanimité sauf précisions contraires**

- **Centre de Gestion : renouvellement à la convention au Pôle santé au travail** : le coût annuel pour la totalité des prestations est de 75 €/agent/an (en 2016 : 65 €/agent/an), soit une augmentation de 10 €.
- **Centre de Gestion : renouvellement à la convention concernant la mission d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique** : le coût annuel est de 100 €/an de 5 à 9 agents (en 2016 : idem).
- **SIEG : désignation de 2 délégués au Secteur intercommunal d'Energie de St-Eloy-Les-Mines** : Mr le Maire propose de reconduire les 2 délégués qui siégeaient pour le secteur d'Espinasse, à savoir Mrs Robert POUCHOL titulaire et Marc MOURLON suppléant.
- **Révision loyer de Mr CHENET Uriel** : augmentation du loyer de Mr CHENET qui arrivait à échéance le 18/08/2017. Celui-ci passe de 285,23 € à 287,37 €, soit 2,14 € de plus par mois.
- **Réponse de Mr et Mme DESCAMPS** : suite à leur demande d'acquisition d'achat de la maison et au prix de vente fixé par le Conseil Municipal lors de la réunion du 03/08/2017, Mr et Mme DESCAMPS ont répondu que l'offre leur convenait tout à fait. Afin de réaliser la vente, il est nécessaire d'établir les diagnostics amiante, plomb, etc..., ce qui a été fait et pris en charge par la commune. D'autre part, Mme MAIGNOL Francette demande la délimitation de son terrain avec une prise en charge de la moitié des frais de bornage.
- **ONF : proposition programme de coupes 2018** : 3 parcelles 1 A, 2 A, 7 B, c'est une 2<sup>ème</sup> éclaircie de douglas. La parcelle 1 A est à côté de la zone de retournement, la parcelle 2 A sapins de La Faye (près des travaux de captage) et la parcelle 7 B petite parcelle de douglas.
- **Chiffrage approximatif du local de la chasse** : la Société de Chasse de Charensat nous a fait parvenir un nouveau chiffrage concernant le projet de local, nouvelle estimation à 92 375 € H.T. Reste à déterminer la maîtrise d'ouvrage et voir aussi la maîtrise d'œuvre.
- **Acquisition terrains pour la mise aux normes des captages d'eau potable** : une réunion a eu lieu sur le terrain avec les propriétaires concernés par cette mise aux normes. Un projet de bornage a été réalisé ce jour-là. Les documents d'arpentage seront réalisés et soumis pour accord au Maire et propriétaires. La commune décide de confier la mission d'acquisition à l'EPF-SMAF.
- **Courrier de Mr JAY Olivier** : Mr le Maire donne lecture du courrier de Mr JAY Olivier (document ci-joint). Mr JAY Olivier étant devenu très récemment propriétaire de la parcelle E n° 118 concernée par le captage des Sanciaux. Cette parcelle appartenait auparavant à son frère Mr JAY Alain.

- **Autorisation à agir en justice de façon permanente** : Mr le Maire propose de prendre une délibération afin de lui donner l'autorisation permanente d'agir en justice pour défendre les intérêts de la commune de Charensat devant une juridiction quelle qu'elle soit. Vote : 8 pour et 4 abstentions.

- **Divers devis** :

\* Mr Alain DUCROS pour la fourniture et pose de 2 volets roulants (arrière du secrétariat et bureau du Maire) pour un montant de 1 407,60 € T.T.C.

\* Sarl TIXIER Electricité pour l'éclairage de la 2<sup>ème</sup> partie du stade en face de ceux qui sont posés pour un montant de 6 180 € T.T.C. (y compris fourniture de 2 poteaux bois). A prévoir sur budget 2018.

\* EIFFAGE pour l'aménagement de la sécurité du carrefour RD13/RD18 (dépose et évacuation pavés, fourniture et pose caniveaux, enrobés noirs) pour un montant de 7 758 € T.T.C.

- **Courriers divers** :

\* Lecture de la lettre de démission de Mme TAILLARDAT Murielle de ses fonctions de secrétaire de mairie à compter du 31 Décembre 2017 pour intégrer l'EHPAD (c'est Mme IZQUIERDO Marie qui va la remplacer).

\* Modification du tableau des effectifs au 01 Décembre 2017.

\* Dossier Monument aux Morts : Mr le Maire fait part des 2 devis de Mme BESSON Sylvie (inscription des morts sur plaques) 3 400 € HT et TECHNISOUDURE (nettoyage monument, soldat en bronze) 2 554 € HT, soit un total de 5 954 € avec une subvention de 20% soit 1 190,80 €.

\* Consommation d'eau importante chez 2 propriétaires : CHAMARET Laurent à Roche et DECOUTERE Marguerite au Bourg. Mr CHAMARET : consommation de 1 217 m<sup>3</sup>, lui compter la moyenne des 3 ans (2015-2016-2017) soit 392 m<sup>3</sup> + 150 m<sup>3</sup> + 1 217 m<sup>3</sup> = 586 m<sup>3</sup>. Mme DECOUTERE : consommation 3 897 m<sup>3</sup> (consommation années précédentes 4 m<sup>3</sup>, 7 m<sup>3</sup>, 6 m<sup>3</sup>). Comme il n'est pas possible de lui faire la moyenne des 3 ans, lui facturer 300 m<sup>3</sup>.

\* Courrier de Mr De MOHRENSCHILDT Thibaut qui est handicapé et a eu des problèmes pour accéder à l'étang de Chancelade par le chemin communal de La Gorce. Il demande que le chemin soit entretenu pour qu'il puisse cheminer sans problème avec son fauteuil.

\* Suite à la demande à l'Agence Immobilière qui s'occupe de la vente de la maison (anciennement chez Lily) nous avons reçu un mail de Mr LANNOY Jean-Claude qui contacte un professionnel pour venir nettoyer les abords des bâtiments (intervention prévue pour fin septembre, début octobre 2017).

\* Adduction d'eau à Vergheadet : Mr le Maire effectue la lecture d'un extrait sur le registre des délibérations du 11 février 1976 « Le Conseil Municipal autorise le village de Vergheadet à réaliser une adduction d'eau sous réserve de rétrocession à la commune 20 ans après la réalisation et en réservant les droits de Mazières (extrait ci-joint). Il serait souhaitable de récupérer au plus vite le dossier concernant cette adduction d'eau qui est apparu en réunion de commission il y a quelques années et qui a disparu depuis.

\* SIVOM d'Auzances, information sur les déchets : le bilan fait apparaître entre juin 2015-mai 2016 et juin 2016-mai 2017 le tonnage des ordures ménagères a baissé de 19,60 % et celui des déchets recyclables a augmenté de 65,40 %. Cela est donc très positif. Un autocollant va être collé sur les containers jaunes avec la liste exhaustive des déchets strictement interdits.

\* Courrier de Mlle ROUFFET Elodie : lettre de dénonciation du bail de l'appartement n°2/501 à compter du 18/12/2017 (préavis de 3 mois). Lui répondre que s'il y a une personne qui souhaite le louer avant, son préavis sera diminué (minimum 1 mois).

\* L'entreprise qui doit réaliser les travaux d'étanchéité du pont de Chez Vialle doit venir courant Octobre (la route sera donc barrée).

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Les Membres,